



# FÉDÉRATION FRANÇAISE TWIRLING BÂTON

Délégation de Pouvoirs accordée par Arrêté Ministériel du 31 décembre 1985  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

Maison Régionale des Sports, 3 place de la Mairie 86240 ITEUIL  
Tél. 0805 690 382 [accueil.fftb@fftwirling.fr](mailto:accueil.fftb@fftwirling.fr)

A l'attention

- des Présidents de Club,
- des Présidents de Département et de Ligue,
- des CTR,

Pour information

- aux Membres du Comité Directeur Fédéral.

Iteuil, le 3 novembre 2015

Objet : PV et compte rendu de réunions du Comité Directeur Fédéral

Madame, Monsieur, Chers collègues,

Je vous prie de trouver ci-joint, d'une part le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur Fédéral des 20 et 21 juin 2015 et d'autre part le compte rendu de la réunion du Comité Directeur des 17 et 18 octobre dernier accompagné de plusieurs annexes.

L'établissement d'un procès-verbal détaillé reprenant les débats est une procédure longue et fastidieuse. Il se fait à partir de l'enregistrement des séances afin d'en garder une trace juridique exacte. Il doit être ensuite validé par les membres du Comité Directeur ayant participé à la séance. Cela peut prendre du temps.

Un compte rendu de séance est une synthèse des points abordés accompagnée des éventuelles décisions prises. Sa réalisation peut être plus rapide.

A l'avenir nous vous adresserons d'abord un compte rendu de la séance puis nous établirons ensuite un procès-verbal.

Certaines modifications éventuelles du règlement sportif 2016, issues des principes adoptés lors du Comité Directeur de juin n'ont pu être soumises au vote du Comité Directeur d'octobre (voir le compte rendu). Elles vont être soumises au vote du Comité Directeur par mail très prochainement. Elles intégreront les réflexions issues du débat effectué lors de la réunion des Présidents de Ligue, de CD et des CTR du 10 octobre.

Bien cordialement

Jean Patrick ROUSSET  
Président Fédéral

